



## COMPTE RENDU REUNION LOCALE MUTATION

La réunion relative aux mouvements de mutation locaux s'est tenue ce mardi 31 mai en Direction. Seules trois Organisations Syndicales étaient présentes : Solidaires Finances Publiques 05, CFDT et CGT. 1

Lors de groupe de travail tenu mi-février, il a été convenu entre les Organisations Syndicales et la Direction locale, que, même si l'avis formel d'une CAPL n'était plus requis pour les mouvements locaux, une discussion informelle permettrait d'affiner les projets avant prise de décision définitive.

C'est donc dans ce cadre que nos élus ont représenté notre Organisation Syndicale mardi dernier.

Solidaires finances publiques 05 a donc évoqué certaines situations ou parcours individuels ayant fait l'objet d'une sollicitation de notre organisation par les personnels.

Les Organisations Syndicales ont pu avoir accès à la liste des demandes réalisées en local, à l'instar de ce qui se pratique désormais au mouvement national.

Le tableau des emplois (TAGERFIP) a également servi de support dans le cadre de cette réunion de travail.

Les mouvements locaux paraîtront le 15 juin et permettront aux éléments internes et aux arrivées extérieures de connaître leur nouvelle affectation à compter du mois de septembre 2022.

Les informations communiquées aux Organisations Syndicales étant de nature confidentielles, il ne nous est évidemment pas possible par le biais de ce compte rendu, d'indiquer le moindre élément sur les affectations à venir.

Cependant des discussions d'ordre général ont pu se dérouler dans le cadre d'éléments structurels déjà évoqués dans de nombreuses instances, dans les Comités Techniques locaux notamment.

Solidaire finances publiques 05 évoque et relaie la question de l'équipe de renfort ou ERD, dont la taille réduite (trois agents) pose indéniablement problème dans le cadre du soutien apporté aux différentes unités.

D'autres éléments ont été abordés sur des sites, dont nous connaissons la fragilité et pour lesquels, un suivi figure depuis maintenant plusieurs mois (SIP de Briançon, Service de la Publicité Foncière, trésorerie de Laragne).

Dans un contexte de ressources amoindries, notamment en comparaison des arrivées effectives en septembre 2021, SFP 05 attire l'attention de la Direction locale sur la gestion complexe de certains

services, et la nature des travaux en résultant.

Si des discussions ont régulièrement abordé depuis des mois la question des contractuels et leur recrutement, Solidaires finances publiques 05 indique sa préférence sur un recrutement pérenne à travers des postes fixes statutaires.

La contractualisation, à distinguer des contractuels par eux-mêmes, ne peut être l'unique solution apportée aux différents manques de ressources en terme d'emplois sur les sites les plus excentrés du département.

À ce titre il est évident que si certains sites, à l'instar de Briançon ne requièrent pas historiquement par leur positionnement géographique une totale adhésion, la vacance manifeste de certains postes empêche de créer un climat de sérénité propice à des conditions de travail louables, et de réalisation de nos missions.

Au-delà des questions des sites géographiques, d'autres éléments sont continuellement abordés à travers les échanges entre notre Organisation et la Direction locale.

Les ALD se retrouvent parfois en position de fragilité en comblant des postes qui ne correspondent pas aux grades du tableau des emplois.

L'expérience récente de ce type de cas, (ayant conduit à une instabilité manifeste pour certains de nos collègues durant ces dernières années) devrait inciter la Direction locale à plus de vigilance dans la gestion de ces cas individuels.

Malgré nos demandes de mise en conformité du tableau des emplois avec les positionnements des agents, nous constatons encore une certaines approximations susceptibles de pénaliser certains de nos collègues dans les services( ALD en poste ou agents demandeurs de postes non accessibles).

D'autres sujets sont également à l'ordre du jour et ont été évoqué préalablement à cette réunion.

Nous pensons notamment à la question de postes délocalisés (PCRPs sur des sites excentrés) du département, dont nous ne connaissons pas la pérennité et l'avenir envisagé.

La question du foncier avec la mise en place du SDIF dans un cadre de transition, puisque la structure sera mise en place au 1er janvier 2023 et les emplois consacrés au 1er septembre 2023 suscite également depuis maintenant plusieurs semaines des questions d'ordre RH avec le chef du personnel.

Au final, cette réunion n'est que la reprise de plusieurs thématiques abordées depuis diverses semaines par notre organisation locale (sûr le plan structurel, au delà des affectations personnelles).

Il serait sans doute judicieux que ces problématiques soient traitées ou résolues pour permettre la lisibilité et l'optimisation d'un mouvement local dans un contexte de pénurie en terme de ressources d'emploi.

Le mouvement paraissant le 15 juin prochain, Solidaires finances publiques 05 sera attentif aux choix effectués, tenant compte des problématiques indiquées supra.

Notre Organisation Syndicale reste à votre entière disposition avec l'ensemble de son équipe pour répondre à vos diverses sollicitations en la matière.

LES ÉLUS SOLIDAIRES